

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER  
MINISTRE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)

**BODACC « A »**

**Annonce n° 2589**

**02 – AISNE**

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-QUENTIN**

**Jugement d'ouverture**

*Date* : 12 mai 2026.

Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

897 410 866 RCS Saint Quentin.

**LILAEA.**

*Forme* : Société par actions simplifiée.

*Activité* : tant en France qu'à l'étranger : conception et développement de robots (drones, Rov, bouées connectées, etc.) aidant à l'analyse des eaux; étude, conception, réalisation, développement, édition, commercialisation, installation et maintenance de matériels, systèmes, produits (logiciels, Progiciels, applications.) et services afin d'analyser la qualité de l'environnement et notamment la qualité de l'eau, sur tous types de supports et réseaux; activités de développements informatiques et technologiques; conseil formation ainsi que toute prestation concernant lesdites activités..

*Adresse* : 6, rue de la Grenouillère, 02380 Crécy-au-Mont.

*Complément de jugement* : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 avril 2026 désignant administrateur la SELAS Vermue en la personne de Maître Stéphane Vermue 35 Rue Victor Basch 02100 Saint-Quentin avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes de gestion ou certains d'entre eux, mandataire judiciaire la SELARL Evolution en la personne de Maître Guillaume Randoux 2 Place des Champions 02100 Saint-Quentin Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.